

Entreprises

Risques et terres polluées, l'expertise combinée de la société Ram-Ses



Les compétences de Ram-Ses couvrent les problématiques d'assainissement de terrains. © RAM-SES

La société gembloutoise Ram-Ses est spécialisée dans l'évaluation des risques et dans le conseil en matière de pollution des sols. De grands groupes industriels ont déjà bénéficié de ses services.

HUGO LEBLUD

C'est au moment où le décret «Sol» produisait tous ses effets en Wallonie qu'a été constituée à Gembloux la société Ram-Ses. Acronyme de «Risk Assessment-Soil Expert advice and Services», ce centre de compétence a été cofondé par Maryline Moutier et Henri Halen, docteurs en bio-ingénierie de l'UCL qui, pour la circonstance, ont quitté les services de la Société Publique d'Aide à la Qualité de l'Environnement (SpaQue) de la Région wallonne.

Dans ses premières années, le bureau d'études a essentiellement travaillé pour des administrations publiques en Wallonie, dans la Région bruxelloise et au Grand-Duché du Luxembourg, à qui elle proposait la mise au point de méthodes de

références liées à l'évaluation des risques pour des terres contaminées. Mais par la suite, la clientèle a progressivement évolué vers des opérateurs privés.

«Partant du principe que chaque site pollué est un cas unique et complexe, notre bureau dispose des compétences et des outils requis pour combiner l'analyse des risques et le conseil ou tiers avis pour des polluants contenus dans les sols, les eaux souterraines ou les terres excavées», explique Henri Halen. Les conseils indépendants et les relectures critiques réalisées par la PME dans le respect des normes édictées par le décret «Sol», pour des plans d'assainissement «permettent, quasi à chaque fois pour les entreprises clientes, de faire d'importantes économies», souligne pour sa part Maryline Moutier.

Des groupes industriels comme Prayon ou Solvay, pour des problématiques d'assainissement de terrains, ont pu ainsi réduire singulièrement leurs coûts sur la base d'une interprétation technique «concernant par exemple des polluants émergents' (pesticides, produits pharmaceutiques,...) qui échappent à la

nomenclature classique des polluants normés en relation avec le décret de 2009», ajoute-t-elle.

Au-delà de cette activité de conseil combinée à une analyse méthodologique des risques – une méthode d'études à ce jour unique au sud du pays – Ram-Ses déploie une activité croissante de formation en matière d'évaluation des risques pour les sols pollués, à destination des fonctionnaires ou encore d'une cinquantaine de bureaux d'études agréés par la Région.

«Nous mettons actuellement la dernière main à une formation dédiée exclusivement aux architectes sur le thème 'construire sur un sol pollué'», dit Henri Halen.

Enfin, l'équipe des six collaborateurs de Ram-Ses travaille sur une grille d'analyse pour la réaffectation de terrains industriels localisés parfois un milieu urbain et «qui prend en compte une gestion du sol d'avantage centrée sur les risques que sur les normes», ajoute-t-il. Ram-Ses a bouclé son dernier exercice avec un chiffre d'affaires d'un peu plus de 280.000 euros pour une clientèle aujourd'hui privée pour moitié.

«Chaque site pollué est un cas unique et complexe.»

HENRI HALEN
COFONDATEUR DE RAM-SES